

## ENTRETIEN RELATIF À LA CONFÉRENCE MONDIALE CONTRE LE RACISME (Durban, 31 août – 7 septembre 2001)

avec

**Isil Gachet**

Secrétaire exécutive de la Commission européenne  
contre le racisme et l'intolérance du Conseil de l'Europe

**Entretien réalisé le 19 septembre 2001 à Strasbourg par Sonia Parayre**, juriste à la Direction des droits de l'homme du Conseil de l'Europe.

**Note importante** : Les opinions exprimées ici ne sauraient être considérées comme reflétant la position officielle de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance du Conseil de l'Europe, et n'engagent que leur auteur.

**Vous avez participé aux réunions préparatoires de la Conférence mondiale contre le racisme et à la Conférence elle-même à Durban. Quel est votre sentiment général sur cette Conférence, et sa portée ?**

L'une des caractéristiques de cette conférence mondiale a été l'absence d'esprit de corps, de climat de ferveur autour d'un thème qui se voulait unificateur, à savoir la lutte contre le racisme. Nous avons au contraire assisté à une sorte de division au sein de la communauté internationale. Schématiquement, le groupe dit occidental voulait préparer une conférence qui serait tournée vers l'avenir et donnerait la priorité aux manifestations contemporaines de racisme, alors que le reste du monde souhaitait aborder les sujets sensibles liés à l'héritage du passé, à savoir le colonialisme, l'esclavage.

Durban est donc un processus qui a mis en avant sur la scène internationale la question de l'esclavage et du colonialisme en tant que crime contre l'humanité. La question est posée et elle reviendra nécessairement devant les instances onusiennes, sera examinée, analysée dans des travaux scientifiques, etc. Cette réunion a donc eu le grand mérite de poser cette question, sachant que les causes du racisme d'aujourd'hui plongent leur racine profonde dans ce passé historique.

Est-ce à dire que ce sujet n'est pas fédérateur ? Je ne le pense pas : une lecture et une compréhension commune de la lutte contre le racisme se dégagent à l'échelle locale et nationale, et de façon symbolique sur le continent européen (l'Europe des 43). Sur le plan mondial en revanche, ni les priorités ni la compréhension du but à atteindre ne semblent être les mêmes.

**Cette conférence universelle a d'abord été préparée à l'échelle régionale. Pensez-vous que les spécificités propres à chaque continent sont une des causes de l'échec de la Conférence ?**

Pas nécessairement. Certes, et les praticiens de la lutte contre le racisme le savent : pour être efficace, la proximité est fondamentale et c'est localement que la réflexion et l'action se situent. On peut néanmoins souligner le travail venant « d'en haut », comme par exemple l'adoption et la mise en œuvre d'instruments élaborés au sein du Conseil de l'Europe, dernièrement le protocole n°12 ouvert à la signature.

Concernant la préparation de la Conférence, nous avons organisé à Strasbourg en octobre 2000, en collaboration avec l'Union européenne, une conférence européenne intitulée « Tous différents, tous égaux : de la théorie à la pratique », contribution de la région Europe à la conférence mondiale. La

conférence européenne était d'un caractère pratique et axée sur les mesures à prendre. Quant aux autres régions, elles n'avaient pas les mêmes attentes, souhaitant avant tout mettre à plat les responsabilités et toutes les conséquences découlant du colonialisme et de l'esclavage.

N'oublions pas qu'il s'agit de la 3<sup>ème</sup> Conférence mondiale et que les deux premières avaient échoué. On ne peut pas en dire autant de Durban, puisqu'en fin de compte, les textes résultant de la conférence (une Déclaration et un Programme d'action) ont bel et bien été adoptés, et par consensus. Il n'y a donc pas de malédiction liée aux conférences mondiales contre le racisme : la 3<sup>ème</sup> n'a pas été un échec ; elle a été difficilement préparée, a soulevé des controverses, mais a débouché finalement sur des résultats, et c'est l'essentiel. Le travail à Durban était aussi rendu ardu par le fait qu'il restait énormément de paragraphes à négocier sur place. Le facteur temps a probablement compté, et pas seulement pendant la conférence elle-même, aussi pendant la phase préparatoire.

Concrètement, le travail sur le plan mondial est nécessaire sur des points comme par exemple la lutte contre le racisme sur l'Internet, et les nouvelles technologies de l'information. Une coopération internationale est indispensable en la matière. Au-delà de ces questions précises, et d'un point de vue normatif, les textes pertinents existent déjà : l'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme ou encore la Convention de New York de 1961, ainsi que des organes de contrôle comme le Comité de l'ONU contre la discrimination raciale (CERD). La valeur ajoutée de grandes conférences internationales comme la conférence mondiale contre le racisme est probablement de faire avancer la réflexion, de mettre en exergue les nouveaux défis, et de sensibiliser l'opinion publique. Je crois que pour l'instant, nous manquons encore de recul pour dire si et jusqu'à quel point Durban a réussi en la matière.

**Au sein de cette Conférence, le rôle manifeste des ONG a été largement souligné. Pensez-vous que l'on assiste à une évolution en la matière quant au rôle de la société civile sur la scène internationale ?**

Dans le cadre la préparation de la Conférence Durban, il est incontestable que la société civile, représentée par des organisations non gouvernementales (ONG) locales, nationales et internationales, s'est énormément impliquée. De grandes organisations internationales telles que, par exemple, Amnesty International ou la Fédération internationale des droits de l'homme, mais aussi beaucoup d'autres, ont injecté leurs idées dans le processus, notamment pendant la phase préparatoire.

Cependant, les ONG étaient divisées et formaient plusieurs groupes dans le cadre du Forum des ONG qui a eu lieu à Durban, avant la conférence mondiale. Autant les ONG étaient d'accord sur la question du colonialisme, autant l'exacerbation de la situation au Moyen-Orient et « l'assimilation du sionisme au racisme » les a divisées. Des actes et manifestations d'antisémitisme sont à déplorer, et Mary Robinson, Haut commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies, n'a pas recommandé la déclaration adoptée par le Forum des ONG auprès des gouvernements. Cette division est bien, à certaines nuances près, le reflet de la communauté internationale dans son ensemble, de tous ses acteurs.

**Et maintenant ? Un suivi est-il assuré, à tout le moins sur le continent européen ?**

Pour ce qui concerne le Conseil de l'Europe, nous réunirons début décembre 2001, à Strasbourg, les représentants des Etats membres du Conseil de l'Europe, des instances européennes concernées, du Bureau du Haut Commissaire aux droits de l'homme, en collaboration avec les ONG, afin d'examiner le suivi des conférences européenne et mondiale contre le racisme. Cette réunion va notamment passer en revue les textes adoptés à Strasbourg et à Durban, et considérer les suites qui pourraient y être données au niveau régional européen, notamment l'élaboration éventuelle d'un plan d'action qui pourrait être mis en œuvre aux niveaux national et européen, en impliquant les gouvernements, les institutions européennes et la société civile.

\* \* \*

© 2001 Isil Gachet. Tous droits réservés.